

# INFORMATION PRESSE

---

*50<sup>ème</sup> jour de confinement*

## **La Rochelle : point de situation régulier COVID19 pour la Ville, la Communauté d'Agglomération et le CCAS mardi 5 mai 2020**

Jean-François Fountaine, Maire de La Rochelle, a présidé une réunion des membres du Conseil Municipal en visioconférence lundi 4 mai 2020. Voici les points qui ont été évoqués :

### **1. Point de situation CCAS et EHPAD**

Aucun cas n'a été détecté à cette date, tous les contrôles sont négatifs.

Les visites sont autorisées avec un protocole strict. Une pièce est réservée pour les visiteurs et résidents, avec port du masque obligatoire. Les repas en salle reprendront progressivement en petit groupe. Les visites extérieures restent exceptionnelles à cause de l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 23 juillet.

- **Soutien aux personnes vulnérables par la direction santé publique** : Le nombre de personnes accompagnées est désormais porté à 404 et augmente tous les jours depuis la distribution des masques qui a été faite auprès de tous les bénéficiaires et leurs aidants.
- **Accueil rue Amelot** : 3 000 appels depuis le début du confinement, 250 aides en urgence.
- **L'Épicerie sociale et solidaire qui intervient sur les secteurs de La Pallice, Laleu, Port-Neuf, Mireuil** permet d'aider 650 familles, soit plus de 1 200 personnes.

### **2. Vie quotidienne pendant le confinement**

- **Point sur l'aide alimentaire pour les familles** : en chiffres cela représente 1 331 enfants, soit 792 familles dont 545 déjà suivies. Ces familles seront reçues individuellement pour faire un point de situation après le déconfinement.

### **3. Préparation du déconfinement des habitants**

- **Distribution des masques avec notice** : 65 000 masques ont été commandés à des entreprises locales, entreprises d'insertion, couturières professionnelles ; 15 000 masques ont été confectionnés en régie ou par des bénévoles avec fourniture de tissus et d'élastiques par la Ville et 135 par des volontaires et des bénévoles.

Les masques offerts par le département ne pourront être distribués avant le milieu de la semaine prochaine puisqu'ils ne pourront être livrés avant le 13 mai.

- **Préparation de la rentrée des écoles le 12 mai** : les élus insistent sur la nécessité que **des critères sanitaires stricts soient respectés et les effectifs réduits**. Les services de la Ville travaillent avec les services de l'Éducation Nationale et le Service de protection maternelle et infantile, pour préparer la période post confinement et garantir la pleine sécurité des enfants et des personnels éducatifs.

Les assistantes maternelles des crèches familiales seront dotées d'équipements de protection. Elles pourront organiser l'accueil à leur domicile mais il n'y aura pas d'animation collective à leur crèche de rattachement.

#### **4. Les dispositions locales du dé confinement (commerces, évènements, lieux publics, jeux pour enfants ...)**

Les marchés continueront en enclos contrôlé. Les fréquences habituelles seront progressivement rétablies pour le marché central. Le marché de La Pallice pourra accueillir des commerces non alimentaires et la jauge sera augmentée. Le marché de Villeneuve-les-Salines sera progressivement réouvert. Il est rappelé à chacun commerçants et clients que le port du masque au marché est fortement conseillé pour la sécurité de tous.

Les points de retrait de marchandises alimentaires mercredi et vendredi seront maintenus.

Tous les commerces seront ouverts. Les commerçants sont invités à mettre en place des dispositifs de gestes barrières dans leur établissement : masque recommandé, 1 mètre entre les personnes, gel hydroalcoolique à l'entrée et mise en place d'une jauge.

Les installations sportives de plein air permettant les pratiques individuelles ( city stades, streetworkout et skate-park) seront ouverts avec panneaux d'information encourageant les gestes barrières individuels. Les terrains de sport seront fermés.

Les parcs et jardins rochelais, jardin du Muséum compris seront réouverts. Des panneaux d'information encourageant les gestes barrières individuels seront posés.

Les aires de jeux pour enfants resteront fermées en cohérence avec l'ensemble des décisions de protection sanitaire prises concernant les écoles.

Les musées de la Ville et la Chapelle des Dames Blanches réouvriront à partir du 16 mai avec la mise en place d'une jauge, des jours d'ouverture et des horaires adaptés. Une réservation et billetterie en ligne sera créée.

Un travail en cours pour une nouvelle formule de la Fête de la musique, et avec le CNAR pour préparer des déambulations artistiques sans rassemblement.

La prochaine réunion des élus du Conseil municipal aura lieu sous cette forme le 18 mai. Un conseil municipal dans les conditions normales est prévu lundi 8 juin 2020 à 18 heures à l'Hôtel de Ville.

- **Préparation des pistes cyclables**

Les transports à vélo seront privilégiés avec 5,5 km de pistes cyclables déjà en cours et réalisables à court terme.

Des marquages seront réalisés pour matérialiser les nouvelles voies cyclables, comme cela a été fait la semaine dernière sur l'Avenue Charles de Gaule : Quai MAUBEC, Boulevard JOFFRE, Rue Pierre LOTI, Avenue des CORSAIRES, Avenue des GONTHIERES, Rue Léon JOUHAUX, Rue de QUEBEC.

Des pistes cyclables pourront être réalisées : Pont de Tasdon, rue du Docteur PLANET, une partie de l'Avenue Jean MONNE, Avenue Jean GUITON et Avenue du Président WILSON.

Pour assurer le stationnement des vélos, les arceaux seront multipliés. Les voies aux abords des écoles seront fermées pour sécuriser les trajets.

La prochaine réunion des élus du Conseil municipal aura lieu sous le même format de visioconférence le 18 mai. Un conseil municipal en visioconférence est prévu lundi 8 juin 2020 à 18 heures.

## **La plateforme de distribution des masques de la Ville de La Rochelle très sollicitée**

Les Rochelais ont été nombreux à solliciter un masque depuis le 2 mai. Une plateforme de réservation par internet a été élaborée et mise en place par la Ville de La Rochelle, elle comptabilise une moyenne de 10 000 connexions par jour, dont un pic à 18 000 samedi. Une ligne téléphonique dédiée (0546318888) a été ouverte ; elle enregistre près de 700 appels au quotidien.

Des difficultés techniques, liées à un important nombre de connexions simultanées, ont contraint à une interruption temporaire des services. Il est recommandé de répartir les demandes afin de pouvoir assurer le meilleur service.

La Ville de la Rochelle tient à rassurer les habitants de La Rochelle en leur précisant que chacun aura un masque tel qu'annoncé. Ils seront distribués jusque fin mai.